



Dossier d'inscription
Accueil Jeunes (11-17ans)
Centre Social et Culturel du Val d'Issole
Louis Flandin

Valable jusqu'au 31 décembre 2020

Contacts : Fabienne DUCHENE Coordinatrice secteur Enfance Jeunesse
06.50.32.79.17

cscvaldissole.coordinationenfancejeunesse@orange.fr

Lucie TARDIF Animatrice secteur Enfance Jeunesse
07.71.57.38.94

cscvaldissole.jeunes@orange.fr

Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole
04.94.69.78.23

cscvaldissole@orange.fr

Dans ce dossier (un par jeune) vous trouverez des documents à nous retourner datés et signés, SVP :

- Fiche d'adhésion familiale au Centre Social et Culturel du Val d'Issole
- Une fiche sanitaire de liaison par jeune (ce document est à remplir par la famille avec l'aide du carnet de santé, la fiche sanitaire doit être rigoureusement complétée)
- Autorisation concernant le droit à l'image et de voix de votre jeune
- Déclaration d'autorisation du responsable légal et réservation de la navette
- Règlement intérieur du secteur jeunes, signé par le jeune et sa famille
- Fiche "Mes droits et devoirs", signée par le jeune et sa famille
- Attestation quotient familial CAF de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile comportant le nom de votre enfant

**L'ACCUEIL ADO. DU
CENTRE SOCIAL & CULTUREL
INTERCOMMUNAL DU VAL D'ISSOLE**

C'est un lieu pour se retrouver, se poser, discuter...

Tu peux y écouter ta musique, utiliser ton tél.,
Jouer à des jeux, au babyfoot...



C'est surtout un espace qui te permet de participer
à des activités diverses et variées (Jeux, sports,
arts créatifs, cuisine, jeux vidéo), des sorties
(Urban Jump, plongée, accrobranche,
parc d'attraction, plage, cinéma,
séjour, mini camp)...

NOUVEAU !

Atelier Multimédia
Infographie, Montage,
Sonorisation...
Interviews, Documentaire,
Fiction, Animation, ...

EN PROJET...

Découverte de la Marionnette à Fils,
Fabrication, Manipulation,
Création d'un spectacle...

Pour chacun de ces temps, 2 minibus sont
disponibles afin d'effectuer des navettes
qui peuvent venir te chercher et te ramener
dans ta commune - rdv auprès de Fabienne

Le Mercredi et le Samedi

L'Accueil ADO. se fait au Local Jeunes
(La Roquebrussanne)

Ouverture de 12h à 18h

Tu peux y apporter ton repas



Les Vacances

Sur inscription OBLIGATOIRE
et une semaine avant le début...

L'Accueil ADO. sera ouvert l'après midi ou la
journée, en fonction des activités proposées.

Nous avons sur place une petite cuisine,
pour y réchauffer ton repas si tu veux manger
avec tes ami(e)s et les animateurs(trices)

Rejoins nous pour partager tes idées,
tes envies, tes besoins...

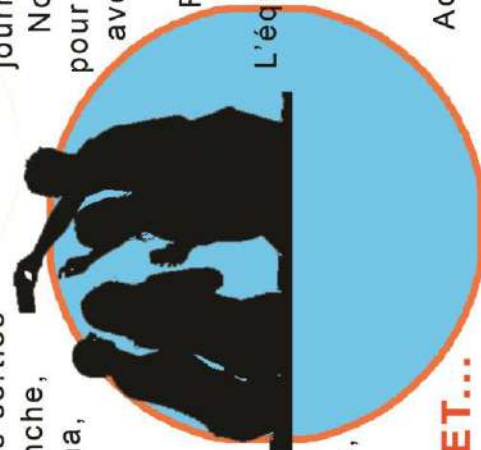
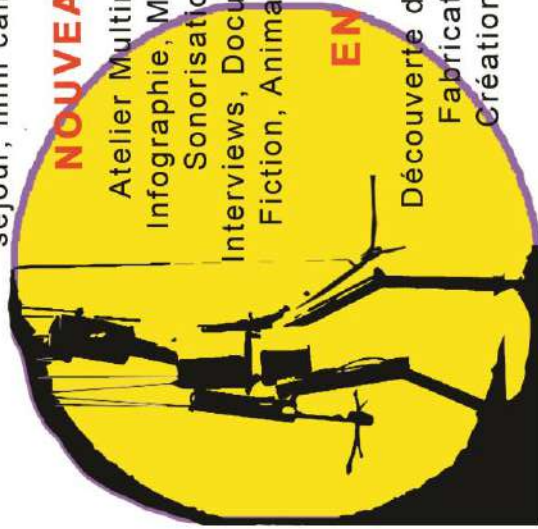
L'équipe est là pour t'écouter, t'accompagner
et te soutenir

Contacts

Accueil & Informations / 04 94 69 78 23

Fabienne / 06 50 32 79 17

Lucie / 07 71 57 38 94





CENTRE SOCIAL ET CULTUREL INTERCOMMUNAL DU VAL D'ISSOLE LOUIS FLANDRIN

FICHE FAMILIALE D'ADHÉSION 2020

Tarif 15 € - &er janvier au 31 décembre 2020

5 € - Septembre à décembre 2020

Nouvelle adhésion :

Renouvellement :

Parent 1 :

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ / _____ / _____

Parent 2 * :

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ / _____ / _____

(* partageant le même foyer)

Situation : Demandeur d'emploi

En activité

Retraité

Situation : Demandeur d'emploi

En activité

Retraité

ACTIVITÉ(S) PRATIQUÉE(S) AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU VAL D'ISSOLE

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Enfants (merci d'indiquer toute la fratrie) :

	NOM	Prénom	Date de naissance	Sexe	Activité pratiquée au CSC
1 ^{er}					
2 ^e					
3 ^e					
4 ^e					

Adresse : _____

Commune : LA ROQUEBRUSSANNE MAZAUGUES MÉOUNES-LES-MONTRIEUX

NÉOULES FORCALQUEIRET GARÉOULT ROCBARON

SAINTE-ANASTASIE AUTRES Préciser : _____

Adresse Email : _____

N° téléphone portable Parent 1 : _____ N° téléphone domicile : _____

N° téléphone portable Parent 2 : _____ N° téléphone professionnel : _____

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS :

La publication de photographies ou images mobiles des adhérents du Centre Social et Culturel sur le site Internet du Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole (www.cscvaldissole.fr) ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés et/ou de leurs parents (ou responsables légaux) en cas d'enfant mineur.

En cas de refus de votre part, les photographies ou les vidéos ne seront pas utilisées dans le cadre de nos projets :

Je soussigné(e) _____ mère père tuteur/trice

autorise n'autorise pas autorise n'autorise pas

La publication des photos : des adultes susmentionnés des enfants susmentionnés

La publication des vidéos : des adultes susmentionnés des enfants susmentionnés

Je peux demander le retrait de la publication à tout moment sur simple demande par courrier, ou par e-mail au secrétariat du CSC (cscvaldissole@orange.fr / 04 94 69 78 23)

ADHERENTS DES COMMUNES PARTENAIRES / ADHERENTS DES COMMUNES NON PARTENAIRES DU CSC :

Adhérents d'une commune partenaire Adhérents d'une commune non partenaire

Nous avons pris conscience qu'en tant qu'adhérents du Centre Social et Culturel habitant une Commune non partenaire du CSC (à ce jour, Communes autres que La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes-lès-Montrieux et Néoules), le tarif de certaines activités est susceptible d'être majoré.

DATE :

SIGNATURE :

REGLEMENT :

Par espèce :

Par chèque : N°

Banque :

*Adhésion validée
par le CSC :*

Conformément aux obligations du RGPD, les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre de l'élaboration de notre fichier « adhérents ».

Les données collectées ne seront pas communiquées hors du CSC.

La signature de ce bulletin d'adhésion valide l'utilisation de vos coordonnées pour notre communication pour l'année d'adhésion. Vous disposez, à tout moment, conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 de droits d'accès, de rectification ou de suppression de ces données en nous contactant au 04 94 69 78 23.

Cette nouvelle réglementation nous oblige à détruire chaque année nos fichiers contenant vos données personnelles, raison pour laquelle nous vous remercions de bien vouloir les remplir de nouveau.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non
.....
.....
.....

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

.....
.....
.....

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE ET DE VOIX



La publication de photographies ou d'images mobiles des adhérents du Centre Social et Culturel ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés et/ou de leurs parents (ou responsables légaux) en cas d'enfant mineur. En cas de refus de votre part, les photographies ou la voix de l'intéressé ne seront pas utilisées dans le cadre de nos projets.

Je soussigné(e)

Responsable légal de.....

Demeurant.....

.....

Déclare céder, à titre gracieux, au Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole, le droit d'utiliser et de communiquer au public sur différents supports d'information (brochures, webradio, page facebook et/ou petits journaux locaux...), et ce jusqu'au **31 décembre 2020** :

- nos voix et/ou nos images *

OUI*

NON*

Fait à, le.....

Signature(s) :

(*Rayer les mentions inutiles)

DECLARATION DU/ DES RESPONSABLE(S) LEGAL/LEGAUX



Je soussigné (e) Mme /Mr : Père Mère Tuteur de l'enfant :
.....

- Autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le secteur jeunes ;
- Autorise mon enfant à aller et venir aux activités librement ;
- Autorise le Centre Social et Culturel à transporter mon enfant dans un mini bus
- M'engage à payer l'adhésion annuelle et le coût des activités auxquelles mon enfant participe
- Je donne pouvoir au responsable du Secteur jeunes, ou à défaut son Adjoint, en cas d'impossibilité de me joindre, de faire pratiquer des examens médicaux et/ou de faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Fait à....., le.....

Signature(s) :

RENSEIGNEMENTS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Organisme :

Adresse de l'organisme :

Numéro de sociétaire :

ou fourniture d'une attestation responsabilité civile en cours de validité

RESERVATION NAVETTES

Nous vous rappelons qu'une navette peut venir chercher votre jeune sur votre commune.

Je réserve la navette pour mon enfant à l'année et prévient de toute annulation exceptionnelle 48 h à l'avance.

Point de ramassage sur la commune de

Mon enfant n'a pas besoin de la navette. Si changement je le signale 48 h à l'avance.

Règlement intérieur du secteur Jeunes



Ce document permet à chaque partie de faire un point sur le fonctionnement de ce secteur.

Inscription du jeune au secteur Jeunes et pour les vacances scolaires :

L'inscription au secteur jeunes et aux vacances scolaires est possible à partir de l'été de l'entrée en 6ème de votre enfant.

La première inscription du jeune se fait par le dossier d'inscription.

Ce dossier est valable pour l'année en cours, une fois ce dossier établi, il suffit d'inscrire votre jeune :

- Par mail au Centre Social et Culturel du Val d'Issole :
cscvaldissole.coordinationenfancejeunesse@orange.fr
- Contacter le secteur Enfance jeunesse au 06.50.32.79.17 ou au 07.71.57.38.94 par téléphone ou par sms.
- Pour chaque inscription pensez à préciser le nom et prénom de votre enfant.

Pour rappel : La consommation de produits illicites et d'alcool est interdite ainsi que les boissons énergisantes (Red bull, Monster Energy, ...)

Pour les vacances scolaires :

L'adhésion annuelle au Centre Social et Culturel est fixée à 15€ par famille et est valable une année civile.

Pour les nouveaux adhérents arrivant en septembre 2020, une première adhésion de 5 euros sera demandée, elle couvrira la période de septembre à décembre 2020. Un renouvellement de 15 euros sera à effectuer en janvier et couvrira l'année 2021.

Pour ceux déjà adhérents à partir de septembre 2019 et avant septembre 2020, il suffira de renouveler l'adhésion au mois de Janvier 2021.

Cette adhésion permet de participer à la vie du Centre Social et Culturel, de participer à toutes les animations proposées : sortie familles, accompagnement à la scolarité....

Un forfait semaine est proposé. Le tarif est proposé en fonction du quotient familial défini par la CAF.

La tarification est identique pour une animation ou toutes celles de la semaine.

QF	0-500	500-1000	1000-1500	+1500
Tarifs	40€	45€	50€	55€

Une prestation « gold » est aussi proposée aux adhérents. Cette tarification permet à un jeune de venir uniquement à une sortie avec prestataire. Cette sortie sera alors facturée à la famille aux prix de la prestation par personne. Dans le cadre de ce forfait le jeune non inscrit à la semaine ne sera pas prioritaire.

Les forfaits devront être réglés avant le début de la semaine.

Une participation financière supplémentaire sera demandée aux familles dans le cadre des séjours organisés par le secteur jeunes.

Annulation de la part des familles :

L'inscription à une semaine peut être annulée jusqu'à mercredi soir 18h00 avant la semaine suivante.

Si ce délai n'est pas respecté l'activité sera quand même facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

L'annulation pour le séjour doit se faire minimum une semaine à l'avance.

Si ce délai n'est pas respecté le séjour ne sera pas remboursé sauf sur présentation d'un certificat médical.

Modification du programme / annulation d'une animation :

Le Centre Social et Culturel peut modifier / annuler une activité selon les conditions suivantes :

- Les jeunes souhaitent faire une autre animation
- La météo ne permet pas le bon déroulement de l'animation
- Le nombre d'inscrits ne permet pas à l'activité de se dérouler correctement.

Seulement les jeunes inscrits au tarif gold pourront être remboursés en cas d'annulation.

Nous vous rappelons que votre enfant est sous la responsabilité du Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole. Les horaires notifiés sur le programme devront être respectés. Il ne pourra pas partir avant la fin ou arriver en retard (sauf sur justificatif).

Les mesures sanitaires liées au COVID 19 seront respectées.

Hors vacances (mercredis, samedis soirées ...)

L'adhésion annuelle au Centre Social et Culturel est fixée à 15€ par famille et est valable une année civile.

Pour les nouveaux adhérents arrivant en septembre 2020, une première adhésion de 5 euros sera demandée, elle couvrira la période de septembre à décembre 2020. Un renouvellement de 15 euros sera à effectuer en janvier et couvrira l'année 2021.

Pour ceux déjà adhérents à partir de septembre 2019 et avant septembre 2020, il suffira de renouveler l'adhésion au mois de Janvier 2021.

Cette adhésion permet de participer à la vie du Centre Social et Culturel, de participer à toutes les animations proposées : sortie familles, accompagnement à la scolarité....

Dans un souci d'organisation, votre jeune s'engage à participer régulièrement aux activités proposées. En cas d'absence vous devez nous en informer 48h à l'avance.

Tous les mercredis, hors vacances scolaires, l'accueil est ouvert de 12h00 à 18h30 – EMARGEMENT OBLIGATOIRE.

Pour les sorties et évènements spécifiques l'inscription est obligatoire.

Nous vous informons que votre enfant est sous la responsabilité du secteur jeunes lorsqu'il se trouve dans nos locaux, lorsqu'il décide de repartir il n'est donc plus sous la responsabilité du secteur jeunes.

Nous vous rappelons qu'une navette peut venir chercher votre jeune sur votre commune sur réservation.

Les mesures sanitaires liées au COVID 19 seront respectées.

Fabienne Coordinatrice enfance/jeunesse, référente PAEJ : 06 50 32 79 17

Lucie Animatrice enfance/jeunesse : 07.71.57.38.94

Centre Social et Culturel Intercommunal du Val d'Issole - Louis FLANDIN

Tél : 04 94 69 78 23

Mail : cscvaldissole.coordinationenfancejeunesse@orange.fr

Mail : cscvaldissole.jeunes@orange.fr

Date et signature suivie de la mention « lu et approuvé »

Mes droits et mes devoirs

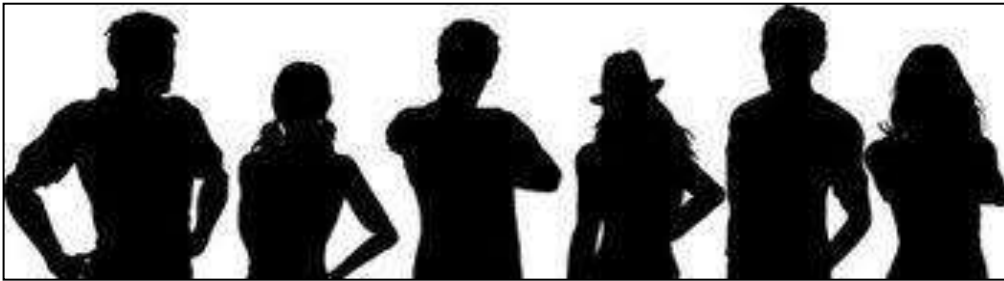
A destination du jeune

Ce document n'est pas figé, de nombreux droits et devoirs seront établis directement avec toi et le groupe en fonction des activités, des relations de chacun. Ces derniers sont mis en place pour que chacun puisse s'épanouir librement et dans le respect

Je me respecte et respecte les autres

J'ai le droit de donner mon avis sur les activités passées et futures

Je respecte les locaux et le matériel mis à ma disposition



Je peux venir avec mes affaires perso (MP3 ; portable...) à condition que leurs utilisations ne dérangent ni l'activité ni les autres. Le CSC décline toutes responsabilités en cas de pertes et de vols.

La consommation d'alcool, de produits illicites est interdite dans le cadre des animations.

Toutes photos/ vidéos/ selfies avec les autres seront faites avec leurs accords, ainsi que leurs diffusions aussi.

Date :

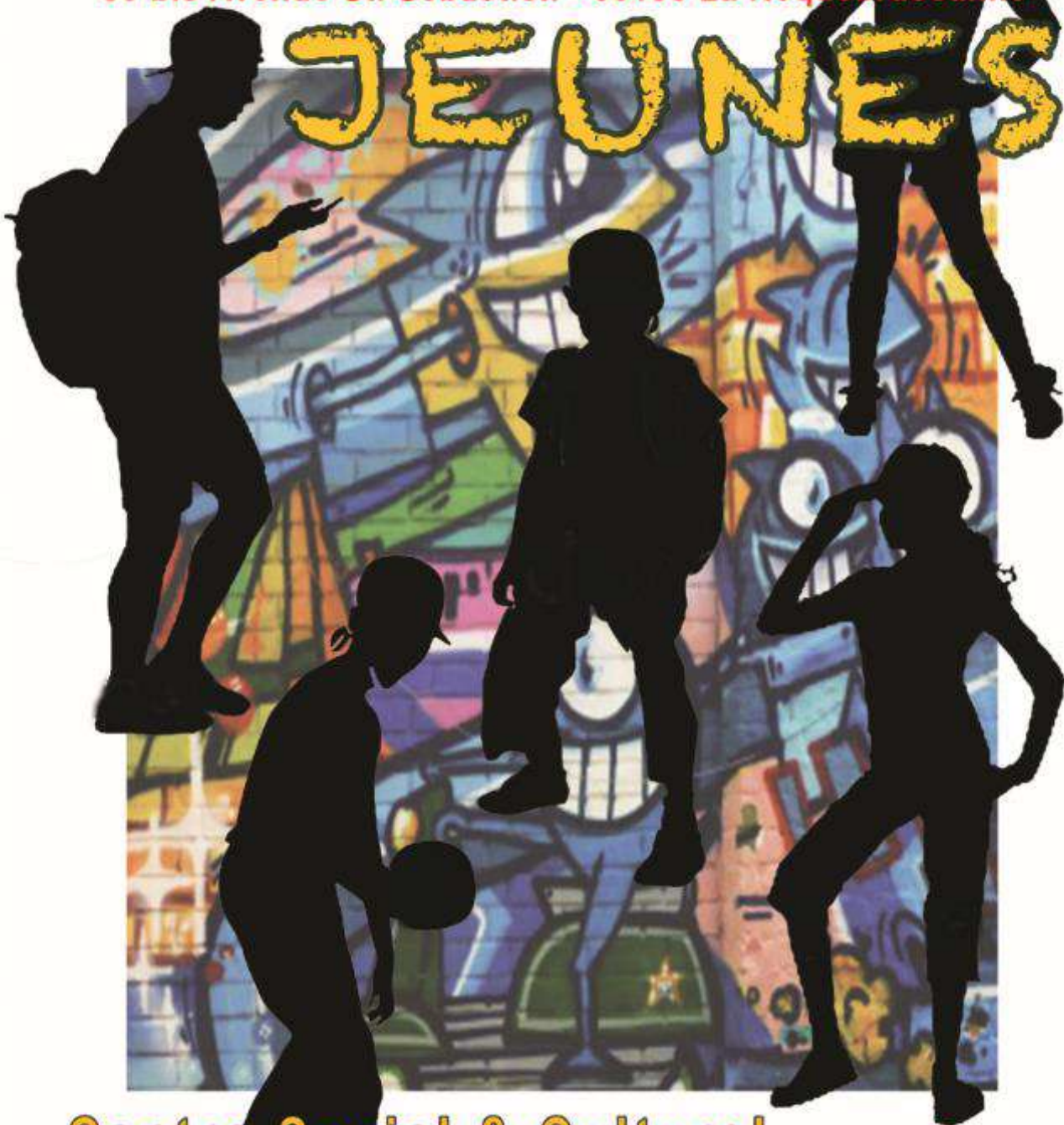
Signature du jeune suivi de la mention « lu et approuvé » :

Signature du responsable légal suivi de la mention « lu et approuvé » :

SVP - ne pas jeter sur la voie publique - Les consignes sanitaires devront être respectées

SECTEUR JEUNES

30 bis Avenue St. Sébastien - 83136 La Roquebrussanne



Centre Social & Culturel
Intercommunal du
Val d'Issole

